

DIPLÔME D'ETAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

NIVEAU 6

DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'éducateur spécialisé (ES) est un professionnel du travail social. Il intervient auprès d'enfants, d'adultes, de familles et de groupes en situation de handicap, de difficultés ou de vulnérabilité. Il contribue à créer les conditions pour que ces personnes soient protégées, accompagnées, considérées dans leurs droits et puissent les faire valoir. Il les accompagne pour contribuer au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

Pour cela il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives et des projets personnalisés, émet des propositions dans le respect des orientations de son institution. Il agit au sein d'équipes pluriprofessionnelles, participe à des projets en interne et avec des partenaires, et peut être amené à organiser ou à coordonner des actions, voire des équipes.

L'éducateur spécialisé exerce en institution ou en milieu ouvert, dans des associations, des établissements des trois fonctions publiques (d'Etat, Hospitalière, Territoriale), des entreprises, dans de multiples champs des politiques sociales (protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse ...).

DURÉE ET OBJECTIFS

La formation se déroule en 3 ans et confère le grade de Licence.

Des dispenses et allègements peuvent être accordés selon des modalités réglementaires (détails sur notre site Internet).

Son objectif est de préparer à l'obtention du diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé via l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires en vue de la validation des 4 blocs de compétences de la formation :

1. Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive.
2. Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation.
3. S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale.
4. S'inscrire dans un contexte professionnel du travail

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique et pratique :
 - ⇒ **La formation théorique : 1 517 heures** dispensées par des formateurs et des professionnels du secteur
 - ⇒ **La formation pratique : 1 925 heures (55 semaines)** qui s'organisent en plusieurs périodes d'immersion en situation professionnelle, avec la possibilité de réaliser 1 stage à l'étranger.
- Pédagogies actives et diversifiées : projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Plateforme numérique Moodle



**POUR EN SAVOIR
PLUS SUR LA
FORMATION**

LE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de Niveau 6 gradé Licence, délivré par le Ministère en charge de l'Education Nationale et ouvrant droit à 180 ECTS (Crédits européens).

PUBLICS

Formation accessible aux bacheliers/étudiants, salariés, demandeurs d'emploi.

VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale (statut étudiant)
- Contrats d'alternance (apprentissage, professionnalisation)
- Tous statuts de la formation continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS

- Baccalauréat ou autre diplôme, certificat ou titre homologué de niveau 4, ou validation des acquis professionnels (VAP)
- Réussite aux épreuves de sélection organisées par Polaris Formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sélection sur dossier et épreuves orales :

- sur la plateforme Parcoursup pour les candidats en formation initiale (étudiant ou apprenti, demandeur d'emploi) ;
- dossier à télécharger sur le site de Polaris Formation pour les salariés.

DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (dates des sélections et des entrées en formation sur notre site internet).

COÛT DE LA FORMATION

Candidats en formation initiale	Frais de sélection	160 €
	Droits d'inscription (*)	278 €
	Frais de scolarité de l'année	444 €
Candidats en situation d'emploi	Frais pédagogiques (*) pour la formation	Sur devis, Nous consulter

(*) auxquels s'ajoutent la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus)

MODALITÉS

DE CERTIFICATION

- Bloc 1** : Contrôle continu : épreuves écrites et épreuves orales en cours de formation + épreuve conclusive : rédaction et soutenance devant un jury d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier.
- Bloc 2, 3 et 4** : Contrôle continu : épreuves écrites et orales en cours de formation.

Possibilité d'acquérir la certification par blocs de compétences.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autre Diplôme d'Etat du travail social de niveau 6 (DE Educateur de jeunes enfants, DE Conseiller en économie sociale familiale ...) avec possibilités de dispenses et allégements
- Formations à l'encadrement dans le secteur social et médico-social, préparant à des diplômes de niveau 6 (CAFERUIS) ou 7 (DEIS, CAFDES)
- Possibilité d'accès sous certaines conditions à des formations universitaires supérieures (Master ...) et à des concours.

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

CONTACTS

par courriel : accueil.isle@polaris-formation.fr

par courrier :
POLARIS Formation
2 rue du Buisson - 87170 ISLE

par téléphone : 05 55 01 81 92

Coordonnatriees : Véronique TRILLO et
Marlène MARTY
Secrétaire pédagogique : Lydie MARTY

Janvier 2026

N° Déclaration : 74870000187